

Visite commentée au phare de Saint-Mathieu **Journées Européennes du Patrimoine**

Le samedi 17 et le dimanche 18 septembre, lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), le phare de Saint-Mathieu sera ouvert de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, à un tarif réduit de 3,50 euro. La visite est commentée par un guide de l'Office de Tourisme Iroise Bretagne (Otib) qui se fera un plaisir de vous expliquer l'exceptionnel panorama de la mer d'Iroise, de ses îles et sa dizaine de phares. Ensuite, la visite se poursuit par l'exposition temporaire de photos située au rez-de-chaussée du phare.

Haut de 37 m (58 m au-dessus du niveau de la mer), le phare de Saint-Mathieu a été édifié en 1835 pour cause de délabrement de la tour de l'abbaye. Construit en granit de l'Aber Ildut, il signale la route à suivre pour entrer dans le goulet de Brest. Son feu à 1 éclat blanc toutes les 15 secondes atteint une portée de 29 milles (55 km environ).

A voir sur le site : le musée de l'abbaye (ouvert le samedi après-midi et le dimanche), le mémorial national des marins morts pour la France et le parcours historique.

Dernière montée à 17h30. Visites sous réserve de bonnes conditions météorologiques.

La saison continue

En dehors de ce week-end des JEP, l'Office de Tourisme Iroise Bretagne (Otib) continue d'assurer l'ouverture du phare de Saint-Mathieu les lundis, mercredis, samedis et dimanches de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h tout le mois de septembre, du 21 octobre au 12 novembre et du 26 au 31 décembre. Du 1 au 20 octobre : les lundis, samedis et dimanches aux mêmes horaires. Du 13 novembre au 25 décembre : les samedis de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Tarifs lors du week-end des JEP : 3,50 €, enfant de 5 à 11 ans : 2,50 €. Sans réservation.

Tarifs normaux : 5 €, enfant de 5 à 11 ans : 2,50 €, - 5 ans : gratuit, demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en situation de handicap) : 3,50 €.

Plus d'informations : <https://phares-iroise.bzh/>

Arnaud DUBOIS

Directeur

Office de Tourisme Iroise Bretagne

06 08 85 00 59

arnaud.dubois@iroise-bretagne.bzh